



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE Conseil d'Etat

Première volée vaudoise d'employées et d'employés de commerce décrochant leur CFC par validation des acquis

Obtenir un titre professionnel offre de nombreux avantages, à commencer par augmenter ses chances sur le marché du travail. Beaucoup d'adultes établis dans le canton de Vaud sont concernés : ils exercent une activité professionnelle depuis de nombreuses années mais n'ont pas de diplôme certifiant leurs compétences. La législation fédérale prévoit différentes procédures de qualification pour répondre à leurs besoins. Aujourd'hui, le Canton de Vaud élargit et simplifie l'accès des adultes à la certification professionnelle. C'est ainsi que la première volée d'employées et d'employés de commerce recevra un Certificat Fédéral de Capacités (CFC), à l'issue d'une démarche de Validation des Acquis de l'Expérience connue sous le nom de VAE.

Soutenue par la Confédération, la VAE est une procédure de qualification particulièrement bien adaptée aux besoins des adultes en activité. La préparation, guidée par des spécialistes, représente environ 200 heures de travail. Elle se fait en parallèle à son emploi, en grande partie individuellement. Au moins cinq années d'expériences sont exigées pour accéder à cette procédure qui peut conduire à l'obtention d'un titre fédéral, avec ou sans cours complémentaires.

Introduite en Suisse depuis une vingtaine d'années, la VAE s'est progressivement déployée dans la formation professionnelle des cantons romands. Si, à l'origine, les cantons de Genève et du Valais assuraient l'essentiel des prestations offertes aux adultes, une série de métiers est aujourd'hui répartie dans tous les cantons de la Suisse romande. C'est ainsi que le canton de Vaud offre six des quatorze professions qui peuvent être certifiées par VAE. Le site www.orientation.ch, dans sa rubrique « Certification professionnelle pour adultes », apporte toutes les informations utiles aux personnes intéressées.

Récemment, la communauté d'intérêt pour la formation commerciale (CIFC), responsable des procédures de qualification d'employé.e de commerce pour la partie professionnelle, s'est engagée dans la certification des adultes par la VAE. Sur les 24

lauréat-e-s de cette première reconnaissance professionnelle dans le domaine commercial, 13 reçoivent leur CFC du premier coup. Les 11 autres auront quelques compétences complémentaires à acquérir pour obtenir leur CFC. Les lauréats-e-s recevront leur titre ainsi acquis lors d'une cérémonie qui se tiendra le 8 mars au Centre patronal de Paudex. Les femmes constituant la majorité des nouveaux diplômés, la date de la journée internationale des femmes a été retenue symboliquement pour la remise de ces diplômes.

Fortement engagé dans la promotion de la certification professionnelle des adultes, le Département de la formation, de la Jeunesse et de la Culture (DFJC) relève l'importance du partenariat avec les entreprises et les associations économiques. Il permet d'atteindre un des actuels objectifs prioritaires du Conseil d'Etat qui veut renforcer l'intégration professionnelle de la population vaudoise. La certification professionnelle des adultes par VAE est une des mesures déployées.

Une nouvelle volée de candidats au CFC d'employés de commerce par VAE va débuter prochainement le cursus. Une séance d'information au public intéressé est fixée mardi 20 mars 2018 à 18h à l'EPSIC. Les inscriptions sont recommandées.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 07 mars 2018

DFJC, Lionel Eperon, Directeur général de la DGEP, 021 316 63 06 DFJC, Jean-Pierre Baer, DGEP, Unité d'enseignement professionnel, Formation continue-Formation adulte, 021 316 63 44
www.vd.ch/certification-adulte www.orientation.ch